

## Le développement durable s'applique aux Collectivités et aux Entreprises

Pour répondre aux besoins de leurs activités, les collectivités et les entreprises consomment de l'énergie, de l'eau, et produisent des déchets. Ces impacts entraînent des pollutions pour l'environnement, en tenir compte, contribue à une amélioration des conditions de travail et à une gestion plus vertueuse au quotidien.

A l'heure où chaque salarié produit près de 100 kg de déchets par an au travail, les actions mises en œuvre participent à la limitation des impacts environnementaux, à la mise en place de lieux de travail plus sains et cohésifs, mais aussi à la réduction des coûts liés au fonctionnement de leurs activités.

Avec l'appui technique du Sydetom66, le Village d'entreprises INICI de la Communauté de communes Conflent Canigó et l'ensemble de ses entreprises adhérentes s'engagent par la mise en place de gestes simples et de bon sens dans une démarche de développement durable appelée **éco-exemplarité**.

Les thématiques abordées sont :

**La réduction de la consommation du papier et la mise en place du tri sélectif.**

Le compostage, la réduction des emballages.

**La gestion des déchets dangereux :**

Mise en place de points de collecte spécifiques (ampoules, piles, toners).

L'utilisation de produits éco-labellisés.

L'élimination des équipements obsolètes par les filières de valorisation (mobilier, matériel informatique...).

**Les économies d'eau, d'énergie et l'utilisation d'énergies renouvelables.**

**La gestion des espaces verts par des techniques de jardinage durables et zéro phyto.**

### Plus d'infos :

[inici@ccconflent.fr](mailto:inici@ccconflent.fr)

Tel : 04 68 96 70 87

[www.sydetom66.fr](http://www.sydetom66.fr)

N° vert : 0 800 33 24 38



**La réduction des déchets c'est l'affaire de tous !**

